



CC Pévèle-Carembault (Siren : 200041960)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pont-à-Marcq
Arrondissement	Lille
Département	Nord
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/2013
Date d'effet	31/12/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Luc FOUTRY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Pont-à-Marcq
Numéro et libellé dans la voie	Place du Bicentenaire
Distribution spéciale	B.P. 5
Code postal - Ville	59710 Pont-à-Marcq
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	99 238
-----------------------------	--------

Densité moyenne 317,71

Périmètre

Nombre total de communes membres : 38

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
59	Aix-en-Pévèle (215900044)	1 381
59	Attiches (215900226)	2 264
59	Auchy-lez-Orchies (215900291)	1 513
59	Avelin (215900341)	2 659
59	Bachy (215900424)	1 867
59	Bersée (215900713)	2 318
59	Beuvry-la-Forêt (215900804)	2 856
59	Bourghelles (215900960)	1 710
59	Bouvignies (215901059)	1 556
59	Camphin-en-Carembault (215901232)	1 726
59	Camphin-en-Pévèle (215901240)	2 565
59	Cappelle-en-Pévèle (215901299)	2 310
59	Chemy (215901455)	782
59	Cobrieux (215901505)	542
59	Coutiches (215901588)	3 197
59	Cysoing (215901687)	4 866
59	Ennevelin (215901976)	2 323
59	Genech (215902586)	3 463
59	Gondecourt (215902669)	4 039
59	Herrin (215903048)	428
59	Landas (215903303)	2 452
59	La Neuville (215904277)	644
59	Louvil (215903642)	902
59	Mérignies (215903980)	3 424
59	Moncheaux (215904087)	1 743
59	Mons-en-Pévèle (215904111)	2 142
59	Mouchin (215904194)	1 432
59	Nomain (215904350)	2 605
59	Orchies (215904491)	8 672
59	Ostricourt (215904525)	5 675
59	Phalempin (215904624)	4 885
59	Pont-à-Marcq (215904665)	3 014
59	Saméon (215905514)	1 761
59	Templeuve-en-Pévèle (215905860)	6 559
59	Thumeries (215905928)	4 001
59	Tourmignies (215906009)	955
59	Wahagnies (215906306)	2 664
59	Wannehain (215906389)	1 343

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 34

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz <p><i>Achat d'énergie, extension, rénovation, gestion et entretien du réseau d'éclairage public d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire l'ensemble du réseau d'éclairage public existant et à venir des communes membres de la CdeC à l'exception des illuminations festives, éclairages de stades et éclairages des équipements publics. Autorité concédant la distribution publique d'électricité pour le compte des communes (adhésion à la Fédération d'électricité de l'arrondissement de Lille)</i></p>
<p>- Hydraulique</p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement collectif <p><i>+ transport et traitement des eaux pluviales limitées aux zones d'assainissement collectif. Dans ce cadre, la CdeC adhère au syndicat intercommunal d'assainissement du Nord (SIAN).</i></p>
<p>- Assainissement non collectif</p> <p><i>Dans ce cadre, la CdeC adhère au syndicat intercommunal d'assainissement du Nord (SIAN).</i></p>
<p>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p>
<p>- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique</p>
<p>- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau</p>
<p>- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer</p>
<p>- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines</p>
<p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i></p>
<p>Sanitaires et social</p>
<p>- Action sociale</p> <p><i>La CdeC s'implique dans le développement d'actions en direction des jeunes de 3 à 22 ans, dans le développement d'actions gérontologiques collectives concertées (autonomie, hébergement, maintien à domicile) et dans le développement des actions en faveur des handicapés. - Actions de prévention santé, sécurité- Organisation et gestion de sessions BAFA/BAFD de formation pour les équipes d'animation de ces différentes activités.</i></p>
<p>Politique de la ville / Prévention de la délinquance</p>
<p>- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion</p>
<p>Développement et aménagement économique</p>
<p><i>Création et développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,</i></p>
<p>Développement et aménagement social et culturel</p>
<p>- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs</p> <p><i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire- Acquisition, création, gestion et entretien d'équipements culturels et sportifs qui, par l'origine pluricommunale des usagers, l'absence ou l'insuffisance d'équipement similaire sur le territoire de la communauté de communes, la reconnaissance qualitative de leurs activités, sont pris en charge par décision du conseil communautaire. Est d'intérêt communautaire la future piscine - La liste de ces équipements sera mise à jour régulièrement par décision du conseil communautaire avec validation par les conseils municipaux.- Etude et mise en place d'une politique culturelle communautaire Soutien à l'enseignement musical sur le territoire : -En dehors du temps scolaire : soutien à l'action de l'école de musique en Pays de Pévèle (EMPP), au travers d'une subvention.-Pendant le temps scolaire : soutien à l'action</i></p>

des trois associations DEMEP, DIAPASON et les Amis de la Musique, dans les écoles primaires du territoire. Signature d'une convention annuelle avec les représentants de chacune de ces trois associations. - Organisation et gestion de manifestations culturelles Sont d'intérêt communautaire : Lire en fête La journées patrimoniale de la CCPP Rencontres culturels en Pévèle La liste de ces manifestations sera mise à jour régulièrement par décision du conseil communautaire avec validation par les conseils municipaux - Le Modern Ciné, cinéma de TEMPLEUVE, est d'intérêt communautaire.- Valorisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur le territoire de la CCPP ; création et animation d'un réseau de cybercentres et animations d'ateliers multimédia. Le tableau joint en annexe précise le partage de la compétence avec les communes. - Développement de la communication de la communauté de communes via internet : portail numérique. -

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Etude et mise en place d'une politique culturelle communautaire : est d'intérêt communautaire l'enseignement musical dans les écoles élémentaires et dans les écoles musicales conventionnées par la CdeC avec des locaux mis à disposition par les communes ou les écoles.- Organisation et gestion de manifestations culturelles. Sont d'intérêt communautaire : * Lire en fête * La journée patrimoniale de la CdeC * Rencontres culturelles en Pévèle

- Activités sportives

Organisation de manifestations d'intérêt communautaire, à savoir : - cyclo-cross (la Sud Pévéloise)- duathlon (La Printanière)- Parcours du Coeur

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Dans ce cadre, la CdeC adhère au SMx du schéma directeur de Lille Métropole.

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Instance de réflexion pour l'harmonisation des PLU des 6 communes

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Etudes et programmation

Elaboration, mise en oeuvre, modification et révision de tous autres schémas de planification et de programmation d'aménagement et d'urbanisme à vocation communautaire.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire Sont d'intérêt communautaire : les voies d'accès nécessaires à la desserte de toutes les zones d'activité économique existantes. Dans l'hypothèse où des voies d'accès seraient nécessaires à la desserte des zones d'activité économique futures, lesdites zones futures devront au préalable être identifiées au titre de la compétence « Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté ». les voies nécessaires à la desserte des sites touristiques d'intérêt communautaire à partir des voies structurantes existantes (départementales). Est d'intérêt communautaire le domaine d'Assignies. La liste des voies d'intérêt communautaire sera mise à jour régulièrement par décision du conseil communautaire avec validation des conseils municipaux.- Aménagement et entretien des voies pavées d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les voies pavées reprises aux itinéraires du Paris - Roubaix depuis 2003 (La carte de ces voies demeure identique à celle annexée à l'arrêté préfectoral du 9 août 2006). La liste des voies pavées d'intérêt communautaire sera mise à jour régulièrement par décision du conseil communautaire avec validation des conseils municipaux. - Pôle d'échange Sont déclarés d'intérêt communautaire, dans le cadre du projet de création du pôle d'échange autour de la gare de Templeuve, la réalisation des aires de stationnement sur les deux versants de la voie ferrée de la gare de Templeuve, la création de la voirie desservant la partie Nord (LOUVIL, GENECH, ENNEVELIN) ainsi que l'aménagement des liaisons douces sécurisées (piétons, cyclistes) vers CAPPELLE-EN-PEVELE. Le projet du pôle d'échange et la cartographie mettant en évidence la desserte des communes concernées sont joints en annexe du présent arrêté.

- Signalisation

signalisation horizontale et verticale

- Parcs de stationnement

Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Tourisme</i> La communauté de communes assure l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de tourisme au plan local et des programmes locaux de développement touristique. La communauté de commune exerce, sur son territoire, la compétence « tourisme » telle qu'elle est définie par l'ordonnance n°2004-1391 du 20 décembre 2004. - Création, entretien, gestion et valorisation de circuits de randonnée. Sont d'intérêt communautaire la liste des circuits inscrits au PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée), et faisant l'objet d'un circuit de randonnée. Les procès verbaux de mise à disposition de ces circuits devront être signés et transmis au représentant de l'Etat. Ils seront accompagnés de la liste des contrats, des emprunts et des marchés en cours dans lesquels la communauté de communes est substituée aux communes. La liste des circuits de randonnée sera mise à jour régulièrement par décision communautaire avec validation par les conseils municipaux.
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Etudes préalables à la mise en place d'un PLH</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
Infrastructures
- Eclairage public
Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>Sécurité incendie : - bouches d'incendie : installations de bouches d'incendie et entretien- services départementaux d'incendie et de secours : substitution de la CdeC- gestion du CPI de Phalempin (matériel, équipement, locaux, personnel)</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>- Valorisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur le territoire de la CdeC : création et animation d'un réseau de cybercentres : Attiches, Bachy, Bersée, Bourghelles, Camphin-en-Pévèle, Cobrieux, Cysoing, Ennevelin, Genech, Mouchin, Templeuve, Wannehain. - Développement de la communication de la CdeC via internet : portail numérique.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Création, aménagement et entretien d'aires d'accueil pour gens du voyage.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
59	SM de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (255900748)	SM ouvert	675 054
59	Union syndicale d'aménagement hydraulique du Nord (USAN) (200074086)	SM fermé	275 326
59	Syndicat des milieux aquatiques et de la prévention des inondations de la vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (255902637)	SM fermé	251 043
59	SM pour le traitement des déchets ménagers du Pays de Pévèle au Pays des Weppes (SYMIDEME) (255902561)	SM fermé	124 306
59	SI d'enlèvement et d'incinération des ordures ménagères (SIRIOM) (255900680)	SM fermé	124 306
62	SM pour la réalisation de la plate forme multimodale de niveau européen de Dourges (256203829)	SM ouvert	622 005
59	SM du SCOT de Lille Métropole (255902314)	SM fermé	99 238

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2023 - millésimée 2020)